



Fin des Négociations : Place à la consultation !...

Ce vendredi 19 Janvier, 21h00, la phase de négociations touche à son terme, après plus de 3 jours de discussions avec le Ministère et la DAP.

Cette négociation a abouti à la rédaction d'un relevé de conclusion qui à ce stade, n'engage pas **l'unité syndicale UFAP UNSa Justice et CGT Pénitentiaire**.

En effet, dès le départ, notre mandat ne visait qu'à négocier aux fins d'une consultation finale des Personnels.

Ce n'est qu'à ce titre, que nos deux Organisations Syndicales sont à mêmes de s'engager ou pas, à ratifier ce document !

Tel que nous l'avions stipulé à nos interlocuteurs, il en revient donc maintenant au terrain de faire son choix !... Le relevé de conclusion est par conséquent à la disposition de nos structures syndicales locales et régionales pour consultation de nos mandants.

Le contexte est simple :

**Soit les Personnels nous demandent de signer ce document,
soit l'action continue !...**

Il n'y a, pour nos deux Organisations Syndicales, aucune autre alternative.

Quoi qu'il en soit, dans l'attente du retour de la consultation, l'action continue dès lundi 22 janvier 2018, 6h00.

Paris, le 19 janvier 2018

Contact : UFAP UNSa Justice 06.09.11.07.97

Contact : CGT Pénitentiaire 06.63.15.04.29